



FERinfos  
1200 Genève 11  
022/ 715 32 44  
<https://www.fer-ge.ch/>

Medienart: Print  
Medientyp: Fachmedien  
Auflage: 0  
Erscheinungsweise: monatlich



Seite: 9  
Fläche: 28'782 mm<sup>2</sup>

Auftrag: 3009561  
Themen-Nr.: 272002  
Referenz:  
83c32cc6-6ffd-49f6-8bb1-8ff902c22aec  
Ausschnitt Seite: 1/1

le Département fédéral des finances  
restent confiants sur le système tel  
qu'il a été initialement validé.

*Le Temps, 19.05.2026  
Blick, 20.05.2026*

IMPÔSITION MINIMALE DE L'OCDE

## LE GRAND DOUTE

Une étude de l'Université de St-Gall, commandée par la Chambre de commerce suisse-américaine, a analysé la mise en œuvre de l'imposition minimale de l'OCDE. Pour rappel, ce mécanisme instaure un impôt minimum de 15% sur les bénéfices des grandes entreprises internationales. Dans un contexte international en mutation depuis l'adoption de cet impôt par le peuple suisse en 2023, les chercheurs recommandent d'y renoncer, soulignant les risques pour la compétitivité du pays. À ce jour, seuls 33 États, essentiellement européens, appliquent cet impôt. Les grandes puissances, comme les États-Unis, ont mis en place des mécanismes pour protéger leurs entreprises contre toute imposition étrangère. Des incertitudes juridiques sont également pointées: certains aspects du dispositif pourraient être contestés devant les tribunaux. Selon les chercheurs, les pays risquent de devoir rembourser des impôts perçus et les entreprises pourraient faire face à des prélèvements provenant de l'étranger. En revanche, economiesuisse et